

Plan détaillé du cours magistral
**INTRODUCTION AU DROIT MÉDICAL
& DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ**

SEMESTRE I – MASTER I – UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE
Pr. Mathieu TOUZEIL-DIVINA

**Leçon I : introduction *raspalienn*e :
entre droit(s), médecine, santé & travail**

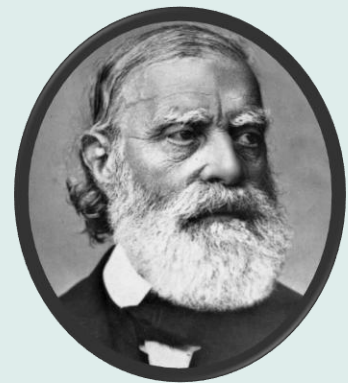
Section 01. Droit(s), médecine, santé & travail

- §1. *Du droit de la médecine aux droits de la santé*
- §2. *Des « professionnels » aux « travailleurs » de santé*
- §3. *Du système de santé & de son « code » des « professions »*

Section 02. Des trois règnes aux trois parties

- §1. *Des trois règnes sanitaires & pharmaceutiques*
- §2. *Des trois temps de chaque leçon*
- « **Histoire(s) » du jour : d'HAMMURABI
...à LAJAUNIE !**
- § 3. *Des soins & des professions entre trois droits & trois juges ?*

TC, 07 juillet 2014, *Clinique Porte océane*
Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D^r Frédéric HÉLIE*
Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*
CC, 22 juillet 1980, *Protection des matières nucléaires*



Section 03. Des leçons sous les auspices *raspaliennes*

Les objets du jour : des « pots de GALIEN » aux objets *raspaliens*

- §1. *Un « père » & promoteur des droits de la santé*

Le « Playmo de santé » du jour : François-Vincent RASPAIL (1794-1878)

- §2. *Application **raspalienn**e au droit médical : une conception « globale »*

La jurisprudence du jour :
T^{al} correc. de la Seine, 8^e ch., 19 mai 1846,
Doyen ORFILA c/ sieur RASPAIL

- §3. *Application **raspalienn**e aux professions de santé : une conception « globale »*

Leçon II : des sources du droit médical & des travailleurs de santé

Section 01. Quelles « sources » ?

§1. Des sources **matérielles & formelles**

L'exemple des épidémies aux pandémies

Des réactions médicales & juridiques

La jurisprudence du jour :

Cass., AP, 17 novembre 2000, *PERRUCHE*

§2. Des doctrines « **organiques** » & collectives

CÉ, 23 décembre 2020, *Association Autisme Espoir vers l'École*

CÉ, 10 octobre 2023, *A & B. c. référentiel ONIAM*

§3. Des doctrines « **académiques** » & personnelles

TA Nancy, 18 août 2023, *Mme E. c. CH Émile DURKHEIM d'Épinal*



Section 02. Des sources internes

§1. Des bases constitutionnelles « **sanitaires** » #happy80yearsold

CC, 15 janvier 1975, *Loi autorisant l'IVG*

CC, 22 juillet 1980, *Matières nucléaires*

CC, 27 juillet 1994, *Loi bioéthique*

CC, 26 mars 2020, *Covid-19*

§2. Des codifications sanitaires

§3. De l'importance des **droits** & de la **déontologie** « **professionnels** »

Cass., Civ. 1^{ère}, 18 mars 1997, *AUDAT*

contre ABBADIE & RABIN



Section 03. Des sources au-delà des frontières

§1. Sources internationales

§2. Sources européennes

CJUE, 19 avril 2007, *Aikaterini STAMATELAKIS*

L'objet du jour : de l'École de Salerne à l'homéopathie germanique

§3. Sources méditerranéennes

« Histoire(s) » du jour : d'IMHOTEP à HIPPOCRATE

Le « Playmo de santé » du jour : IMHOTEP (-2667 -2600)

Leçon III : de la doctrine (académique) « médecine légale » enseignée... aux droits de la santé diffusés

Section 01. De la chirurgie à la médecine « légales »

§1. *Des batailles royales aux Lumières*

**Le « Playmo de santé » du jour :
Ambroise PARÉ (1509-1590)**

**« Histoire(s) » du jour :
d'ASTRUC-LEVASSEUR**

... à BELLOC-FODÉRÉ

§2. *Un des premiers théoriciens*

« au charbon » : BELLOC

L'objet du jour : du charbon & de la doctrine « BELLOC »

§3. *Paris & FOURCROY sont magiques*



Section 02. Le grand siècle de la « médecine légale » en « pratiques »

§1. *Les trois terres originelles impériales*

§2. *Des premiers codes & des premiers privatistes associés*

**La jurisprudence du jour :
Cass., req., 20 juin 1835, guignard GUIGNE
c. Dr. THOURET-NOROY**

**Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, Famille FOUCAULT
c/ D^r Frédéric HÉLIE**

**Trib. civ. Évreux, 17 décembre 1833, guignard GUIGNE
c. Dr. THOURET-NOROY**

§3. *L'hyperspécialisation médicale appliquée à la médecine légale*

Assises de la Seine, 4 février 1909, RENARD & COURTOIS

Section 03. La transformation académique en droit(s) de la santé

§1. *L'étatisation médicale par l'Ordre et le droit public*

§2. *De la santé publique au(x) droit(s) de la santé*

§3. *Réformes, spécialisations nouvelles*

& revendications médicales

Partie I – De la santé sous monopoles

Leçon IV : d'un monopole médico-centré, l'autre : des cultes charitables à l'État du biopouvoir

Section 01. Les évolutions d'un droit médico-centré

§1. Du monopole religieux à celui de l'État

§2. Des doubles corporations
aux professions de la santé publique

Le « *Playmo de santé* » du jour :
Saint CÔME (X-303)

« *Histoire(s)* » du jour :
Saints CÔME & DAMIEN (X-303)

§3. L'étatisation confirmée :
du 19 ventôse & 20 prairial an XI (de FOURCROY)
au 30 novembre 1892 (Loi CHEVANDIER)

La jurisprudence du jour :
CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, *soins des prêtres*



Section 02. Une conception toujours sacrée du corps et de la santé ?

§1. Biopouvoir, biopolitique & biodroit ?

§2. Un corps inviolable ?

Cass., Crim., 13 août 1813, *Ministère public c. Jean MONGENOT*

§3. La non-patrimonialité du corps humain

Section 03. Trois caractéristiques du droit médical & des travailleurs de santé

§1. Une bien lente féminisation des hautes professions médicales

Un contre-exemple : Elizabeth BLACKWELL (1821-1910)

§2. Le médecin peut « ordonner » mais ce, pour seulement « soigner »

L'objet du jour : la mascotte « OXYCONTIN »

La jurisprudence du jour :

Cass., Crim., 13 août 1813, *Ministère public
c. Jean MONGENOT*

§3. Un exercice libéral (ou pas)

Leçon V : d'un monopole médical à celui d'une vente commerciale : la pharmacie

Section 01. Des monopoles de santé

§1. *Entre service public & marché : le monopole de santé : ni évident, ni universel*

*Des corporations via la Loi d'Antoine CHEVANDIER
à la contestation des monopoles médicaux*

§2. *De l'exercice illégal de la pharmacie*

*Tribunal de commerce, Créteil, 03 décembre 2019,
Union des groupements de pharmaciens d'officine c. Centres Édouard LECLERC*

La jurisprudence du jour :

CNDOP, 17 avril 2026, Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens de Nouvelle-Aquitaine

§3. *Du cercle des herboristes disparus*

CA Paris, 04 avril 2013, Société Herboristerie du Palais-Royal

CA Papeete, 27 juin 2002, Brigade tahitienne de Tiarei c. Loïc MARCHAND

Section 02. Évolution du droit des professions pharmaceutiques

§1. *Des professions du médicament
à celle – unique – de pharmacien*

§2. *Du « remède secret prohibé » (POPLAWSKI)
à la pharmacopée des patates !*

« Histoire(s) » du jour :

d'ANDROMAQUE

à MITHRIDATE via PARMENTIER

Le « Playmo de santé » du jour :

Claude GALIEN (129-201)

L'objet du jour : des pots galéniques au « coca » MARIANI

HAS, 6 mai 2021, Thériaque

§3. *De l'apothicaire à l'officine, une réglementation quasi continue :
des pharmaciens de classe au numerus clausus*



Section 03. Des professions de pharmacien

§1. *Des conditions d'exercice « classiques » pour une profession médicale*

§2. *Des différents exercices pharmaceutiques*

§3. *Des pharmaciens « prescripteurs » et des « nouveaux » préparateurs en pharmacie*

Leçon VI : au nom du médico-centré : les trois professions dites médicales & monopolisées

Section 01. Trois règles communes d'accès & d'exercices

§1. *De la formation & des nationalités*

§2. *De l'inscription & de la discipline ordinale*

CÉ, Sect., 12 octobre 2009, *Patrick-Hubert PETIT*

§3. *De l'indépendance professionnelle*

La jurisprudence du jour :

TC, 14 février 2000, Jean RATINET c. CHR de Nancy

CÉ, 02 octobre 2009, *Pierre JOSEPH c. Centre hospitalier de Sens*

CÉ, 15 mars 2017, *Docteur Jean-Michel COHEN*

CÉ, Sect., 18 février 1998, *Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

CJUE, 22 avril 2010, *Association of the British Pharmaceutical Industry*

Section 02. Trois spécificités de l'indépendance médicale

L'objet du jour : à propos de la Quinine en Méditerranée

**Le « Playmo de santé » du jour :
Ibn SINA (980-1037)**

« Histoire(s) » du jour : d'AVERROÈS à Ibn AL NAFIS

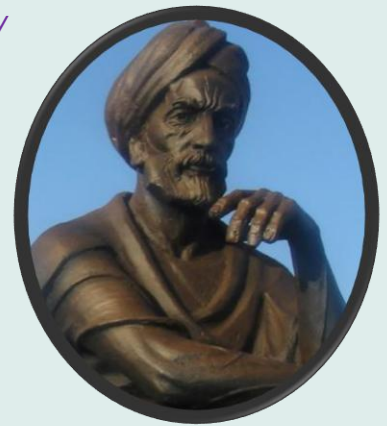
§1. *La protection des médecins par l'exercice illégal de leur art*

§2. *L'indépendance malgré le salariat médical des « cinq sillons »*

Cass., Soc., 22 juillet 1954, *CHAMBAS c. Domaine agricole de Chassaing*

§3. *Au nom des indépendances, le professionnel de santé ne répond « que » de sa faute*

Cass., Civ. 1^{ère}, 14 décembre 2022, *JOHNSON & JOHNSON Medical*



Section 03. Des obligations de soins

§1. *Du principe de l'obligation de soigner*

CÉ, 16 décembre 2020, *Asso. Alliance Vita & Juristes pour l'enfance*

CAA Paris, 9 juin 1998, *Mme BERKOUN*

§2. *De la continuité des soins*

CAA Lyon, 16 mars 2023, *Infirmière A. c. CH de Valence*

§3. *De la qualité des soins*

CÉ, 12 janvier 2005, *Docteur Gilbert X.*

Leçon VII : des gardiens des monopoles : les sept ordres professionnels de santé

Section 01. Des premières organisations professionnelles

§1. *Des corporatismes à la négation des « corps »*

§2. *Du « mythe » révolutionnaire
de la disparition des corps
... au syndicalisme professionnel*

§3. *Vichy & les corps professionnels ressuscités*

**« Histoire(s) » du jour :
de QUERRIOUX à BALTHAZARD**

L'objet du jour : la Médecine sous Vichy

**Le « Playmo de santé » du jour :
Victor BALTHAZARD (1872-1950)**



Section 02. Des ordres professionnels à la « positivité » vichyssoise

§1. *Entre régulation interne & service public assumé*

*Trib. civil Seine, 26 novembre 1941, Syndicat des mandataires
aux poissons des halles centrales
c./ Comité interprofessionnel de la conchyliculture*

CÉ, Ass., 31 juillet 1942, MONPEURT

**La jurisprudence du jour :
CÉ, Ass., 02 avril 1943, Dr BOUGUEN**

§2. *Vichy sous pastille républicaine : un ripolinage ordinal*

§3. *Des « sept » ordres professionnels de santé au « CLIO » :*

Contre le désordre : l'Ordre des médecins, au cœur hiérarchique des ordres sanitaires

Section 03. Des contentieux ordinaux

§1. *Les juges ordinaux*

CÉ, 02 janvier 1959, Syndicat (...) de transformation des fruits, pâtes de fruits et fruits secs

§2. *La protection de la déontologie :
des droits du médecin à ceux des patients*

CDOM Bordeaux, 03 décembre 2021, Didier R.

§3. *La protection de la Sécurité sociale*

CÉ, 14 janvier 2021, Chirurgien-dentiste A.

Leçon VIII : des monopoles sanitaires *bousculés* : la revendication des « *travailleurs de santé* »

« Histoire(s) » du jour : de MESMER à LIÉGEOIS *via* CHARCOT

Section 01. Des magnétiseurs, travailleurs de santé ?

§1. *Du soin à la santé : qu'est-ce que soigner ?*

§2. *Depuis MESMER : des magnétiseurs aux radiesthésistes*

Trib. correc. de Grasse, 22 mars 1991, *Danièle GILBERT*
Cass., crim., 18 août 1843, *Jean Joseph Adolphe RICARD*

§3. *Des « courants » de magnétiseurs entre science, foi & pratiques*

Section 02. De la protection ambiguë du monopole médical

§1. *Des procès en charlatanisme au nom de la médecine & de son Ordre*

CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, *soins des prêtres*
T^{al} correc. de la Seine, 8^e ch., 19 mai 1846, *Doyen ORFILA c/ sieur RASPAIL*
CÉ, 8 novembre 1993, *magnétiseur X.*

Le « *Playmo de santé* » du jour :
Mathieu ORFILA (1787-1853)

L'objet du jour : doctrine(s) d'ORFILA

§2. *Étude(s) contentieuse(s)*

La jurisprudence du jour :
T^{al} corr. de Nantes, 15 février 1933, Camille EYNARD
Cass., Crim., 2 décembre 2003, *Roger X. (Lebensberatung)*

§3. *Des ambiguïtés de l'État face au magnétisme*



Section 03. Des hypnotiseurs, travailleurs de santé ?

CÉ, 21 décembre 2021, *C. c. Ordre national des chirurgiens-dentistes*
Cass., Crim., 12 décembre 2000, *Christian & Jean-François X.*

§1. *Des « Écoles » de Nancy & de la Salpêtrière*

CAA Nancy, 29 mars 2022, *Patients c. Hôpitaux universitaires de Strasbourg*

§2. *LIÉGEOIS, professeur hypnotisant du Droit*

Ass. Seine, 20 décembre 1890, *MP c. Gabrielle BOMPARD & Michel EYRAUD*

§3. *Hypnose & volonté : entre droit & santé !*

Cass., Crim., 12 mars 2008, *Alban DE JONG*

Partie II – Droits & obligations des soignants

Leçon IX : du paternalisme médical au contractualisme sanitaire

Section 01. Unilatéralité & paternalisme médicaux originels

§1. *De l'obéissance à la bienfaisance divine*

Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D^r Frédéric HÉLIE*
Cass., req., 20 juin 1835, *guignard GUIGNE c. Dr. THOURET-NOROY*

Le « Playmo de santé » du jour : Guy DE CHAULIAC (1300-1368)

§2. *Du « privilège thérapeutique » au paternalisme étatique*

Rappel de la section 03 de la leçon VI (obligations de soins)

§3. *La revendication de l'interdit corporel : « noli me tangere »*

« Histoire(s) » du jour : de FRACASTORO à FALLOPE

CEDH, 05 juin 2015, *Vincent LAMBERT*



Section 02. Du contractualisme médical

§1. *Une revendication libérale & prétorienne*

§2. *Du « colloque » très « singulier »*

L'objet du jour : des clystères : qui dégage, soulage ?

Cass., Crim., 13 août 1813, *Ministère public c. Jean MONGENOT*

§3. *Une « évidence » dans les établissements privés de santé*

La jurisprudence du jour :

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

Section 03. Des remises en cause du contrat médical

§1. *Au nom du service public*

CAA Paris, 27 mai 2013, *AP-HP*
CC, 21 juin 2019, QPC, *Clinique Saint CŒUR & alii*

§2. *Au nom de la Loi (KOUCHNER)*

§3. *Au nom de la jurisprudence*

Cass., Civ, 1^{ère}, 28 janvier 2010, *Mme MIMOUN c. CPAM de l'Indre*
Cass., Civ, 1^{ère}, 03 juin 2010, *SEURT c. CPAM de Gironde*
Cass., Civ, 1^{ère}, 14 octobre 2010, *Adrian B.*
Cass., Civ, 1^{ère}, 14 octobre 2010, *Claire X.*

Leçon X : des droits des soignants entre libertés, secrets, sciences & consciences

Section 01. De l'influence directe de la conscience parallèlement à la science

§1. *Du référent au serment hippocratiques*

Le « Playmo de santé » du jour :
HIPPOCRATE (-430 -377)

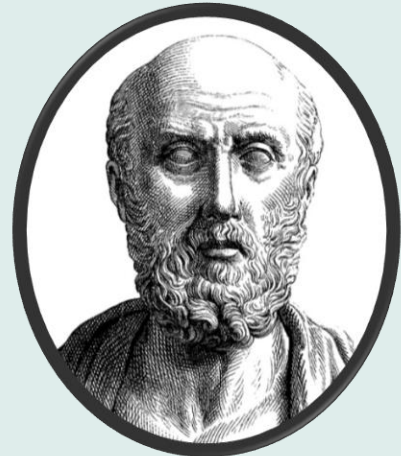
L'objet du jour : des serments

TC, 14 février 20 00,
X. c. Caisse régionale d'assurance maladie du Nord-Est

§2. *De la morale abrahamique
à la déontologie professionnelle*

§3. *Du secret de la confession au secret médical*

La jurisprudence du jour :
Cass., Crim., 19 décembre 1885,
Dr WATTELET (affaire dite du secret Jules BASTIEN-LEPAGE)
CÉ, 26 septembre 2018, Dr AZOULAY



Section 02. De l'indépendance médicale au nom de la science (et contre la conscience)

§1. *De l'importance des chirurgiens royaux*

« Histoire(s) » du jour : de FÉLIX à PATIN

§2. *Du refus de toute tutelle : des Églises à l'État ?*

§3. *Du monopole médical indépendant mais sous protection publique :
la lutte au nom de la science contre les charlatanismes*

Cass., Crim., 27 mai 1854, rebouteuse femme JACOB
CÉ, avis, 8 vendémiaire an XIV / 30 septembre 1805, soins des prêtres

Section 03. De la liberté médicale par les consciences (et parfois contre la science ?)

§1. *Du libre refus de soin(s) au nom de la conscience*

§2. *De la liberté de prescrire sous influences*

Cass., Civ., 20 mai 1936, Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER
CÉ, Sect., 18 février 1998, Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins
CÉ, 28 janvier 2021, X & alii

L'exemple des « antivax »

§3. *L'absence d'un droit des patients aux modalités thérapeutiques*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, COYETTE c. CHU de Montpellier

Leçon XI : des obligations & des responsabilités sanitaires sous révolutions nosocomiales

Section 01. De l'irresponsabilité principale à la responsabilité médicale

§1. Soigner ne peut mal faire ?

Cass., req., 20 juin 1835, *guignard GUIGNE c. Dr. THOURET-NOROY*
Trib. civ. Domfront, 28 septembre 1830, *Famille FOUCAULT c/ D^r Frédéric HÉLIE*
Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

« Histoire(s) » du jour : l'Académie de médecine

Le « Playmo de santé » du jour : Alfred VELPEAU (1795-1867)

L'objet du jour : bandes & doctrines éponymes

§2. De la / des responsabilités médicales

Cass. Civ., 1^{ère}, 08 novembre 2000,
Dr. DESTANDAU c. Yves TOURNEUR
CÉ, Ass., 09 avril 1993, *M. BIANCHI c. Hôpital de la Timone*

§3. De la faute médicale à la solidarité nationale

Cass. Civ., 1^{ère}, 04 janvier 2005, *Clinique les Hibiscus*



Section 02. Une kyrielle de responsabilités et de responsables sanitaires

CÉ, 10 juillet 2024, *Centre hospitalier universitaire de Rennes*

§1. Un exemple de présomption de faute maintenu (la maladresse chirurgicale)

Cass., Civ. 1^{ère}, 26 février 2020, *Dr. D. de la Clinique des Flandres*
Cass., Civ. 1^{ère}, 8 février 2017, *Mathieu & Michel X. c. Clinique Axiom*

§2. Un exemple de responsabilité sans faute (le matériel médical défectueux)

La jurisprudence du jour : CÉ, 9 juillet 2003, AP-HP c. MARZOUK
CÉ, 25 juillet 2013, *Centre hospitalier universitaire de Chambéry*

§3. Un exemple de responsabilité pénale médicale

Cass., Crim., 29 juin 2021, *Docteur de la Boxe (sic)*

Section 03. Des infections nosocomiales

§1. Une volonté originelle : vaincre l'aléa

§2. Des évolutions de l'ONIAM

§3. Étude prétorienne positive

CÉ, 01 février 2022, *B. c. ONIAM*

Leçon XII : des travailleurs & des urgences en milieux hospitaliers & sous hiérarchie médicale

Section 01. Des « travailleurs » hospitaliers

§1. *Des hospitalo-universitaires*

L'objet du jour : du mortier académique à ganse dorée

CÉ, 06 mars 2015, *LERICHE*

§2. *Des fonctionnaires hospitaliers peu médicaux ?*

La jurisprudence du jour :
CC, 21 juin 2019, QPC, Clinique Saint Cœur & alii

§3. *Des directeurs d'hôpitaux*

CÉ, 16 mars 2005, *Ministres de la Santé et de la Fonction publique c. Isabel BURBAUD*

Section 02. Des praticiens & médecins hospitaliers

§1. *Des nouveaux « médecins hospitaliers »*

CÉ, 28 octobre 2022, *Syndicat Jeunes Médecins*

§2. *Au nom d'un service public retrouvé*

CC, 09 décembre 2022, *Conseil national de l'Ordre des médecins*

§3. *L'attractivité renforcée des médecins hospitaliers*

CÉ, 09 février 2023, *Syndicat Jeunes Médecins*

Section 03. Des « urgences » hospitalières

§1. *Toulouse RPZ*

Le « Playmo de santé » du jour :
Louis LARENG (1923-2019)

**« Histoire(s) » du jour : de LARREY-LARENG
via BELLEVUE-RÖNTGEN à GUILHEM-DUCUING**

§2. *Des urgences aux droits courbés ?*

CAA Lyon, 10 juin 2008, *Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse*
CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*

§3. *Du SOS au SAS ?*



Leçon XIII : des « auxiliaires » médicaux à la revendication des « travailleurs de santé » ?

Section 01. Des infirmières & des infirmiers

§1. *De la mère à la sœur et au frère laïques*

**La « Playmo de santé » du jour :
Florence NIGHTINGALE (1820-1910)**

§2. *Des statuts divers
pour un ordre professionnel unique*

§3. *Des actes au « rôle » infirmer*

**La jurisprudence du jour :
CDNI, 11 mai 2023, hydrotomie percutanée**



Section 02. Des auxiliaires hors de l'infirmierie

L'objet du jour :

des carnets infirmiers à l'échelle de MONOYER

§1. *Des orthoptistes aux opticiens*

**« Histoire(s) » du jour : de MARAT-MONoyer
à PARINAUD-LAPERSONNE-PIGASSOU**

§2. *Des agents de la mort, auxiliaires de la santé ?*

§3. *Des brancardiers jusqu'aux agents de propreté ?*

Cass., Soc., 18 mai 2005, Clinique CONTI c. CHEVALIER

Section 03. Des ostéopathes, travailleurs de santé

§1. *Des massages à la manipulation*

CÉ, 29 novembre 1999, Fédération française des masseurs kinésithérapeutes

§2. *Des reconnaissances juridiques de l'ostéopathie*

CÉ, 19 mai 2006, Syndicat national des ostéopathes de France

CÉ, 16 mai 2012, Association française d'ostéopathie

§3. *La peur médicale de l'atteinte au monopole... médical !*

Cass., Civ. 1ère, 23 janvier 2019, Société la Médicale de France

Leçon XIV : libertés religieuses des travailleurs de santé : entre droit(s) & Laïcité

§ liminaire. Des droits protégés – hors Laïcité – des patients et des soignés

Section 01. Des services publics laïques

§1. Des dénominations peu catholiques héritées

**Le « Playmo de santé » du jour :
André VÉSALE (1514-1564)**

« Histoire(s) » du jour : de « PASTEUR » à CALMETTE

L'objet du jour : des laïques jouvences & élixirs ?

§2. Des crèches de la nativité hors des maternités

CÉ, Ass., 09 novembre 2016,
Fédération de la libre pensée de Vendée

§3. Des aumôniers des services publics

CAA Lyon, 10 juin 2008,
Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse



Section 02. Des agents publics laïques

§1. De la laïcisation progressive de la déontologie médicale

§2. L'avis « MARTEAUX » de l'an 2000 & la non-manifestation des opinions religieuses

CÉ, Avis, 03 mai 2000, *Julie MARTEAUX*

§3. Du voile, encore & toujours

CEDH, 26 novembre 2015, *Christiane EBRAHIMIAN c. France*

Section 03. Oh la Barbe : un contentieux de la Laïcité

§1. Le centre hospitalier & la CAA sous « ordre moral » ?

CAA Versailles, 19 décembre 2017, *A. c. CH de Saint DENIS*

§2. Le juge de cassation, au nez et à la barbe des juges du fond

**La jurisprudence du jour :
CÉ, 12 février 2020, A. c. CH de Saint DENIS**

§3. Entre liberté de conscience & Laïcité

CEDH, 04 octobre 2022, *MORTIER c. Belgique*

Leçon XV : représentations fictionnelles des travailleurs de santé en milieux hospitaliers

Section 01. Du droit médical & des travailleurs de santé sous fictions

§1. *Quand droit(s) & fiction(s) s'emmêlent*

« Histoire(s) » du jour : de Claude BERNARD à John SNOW

La jurisprudence du jour :
CA Paris, 17 mars 1986, *AP-HP*

C. Miami, 01 décembre 2017, *DNR*

Le cas du médecin légiste fictionnel : entre fantasme et... fantasme !

§2. *Des séries médicales & des « référents »*

§3. *Des étudiants & des auxiliaires minorés*

Section 02. Des personnels de santé sous pressions : *GREY'S anatomy*

§1. *Le coûteux service public du Seattle Grace Hospital*

§2. *La société hiérarchisée des professionnels de santé*

§3. *Le rapport aux corps morts & aux âmes interrogé*

Section 03. Des « urgences » sous fictions & pressions

L'objet du jour : d'une série, l'autre...

Le « *Playmo de santé* » du jour :
Michael CRICHTON (1942-2008)

§1. *Le manque décrié de personnels & de moyens dédiés*

§2. *La revendication de méthodes & de droits dérogatoires*

§3. *Caricatures & clichés*



Partie III – Droits & obligations des soignés

Leçon XVI : de l'information au consentement aux soins

Section 01. De la recherche continue de l'information médicale

§1. *Des données évolutives de la Science*

« **Histoire(s)** » du jour : de **BICHAT à LARREY via LAENNEC**

§2. *Des données acquises puis avérées de la Science*

Cass. Req., 28 juillet 1862, *Officier de santé LODIEU c. Hyacinthe BOULANGER*

Cass., Civ., 20 mai 1936, *Dr. NICOLAS c. Mme MERCIER*

Cass. Civ., 1^{ère}, 06 juin 2000, *Auriculaire mal plâtré de M. X.*

§3. *Du développement professionnel continu*

Section 02. De la transmission de l'information médicale

§1. *Matérialité de l'information*

Cass. Civ. 1^{ère}, 09 octobre 2001, *Franck Abel COINDOZ c. Docteur CHRISTOPHE & alii*

Cass., Civ., 1^{ère}, 07 octobre 1998, *CASTAGNET c. CPAM de la Vienne*

CÉ, 05 janvier 2000, *Époux TELLE*

CÉ, 26 juin 2016, *Centre hospitalier universitaire de Poitiers*

§2. *Modalités de la transmission de l'information*

Cass. Civ., 1^{ère}, 25 février 1997, *HÉDREUL c. Dr. COUSIN*

CÉ, 10 octobre 2012, *Mme BEAUPÈRE & LEMAÎTRE c. CHU de Rouen*

CÉ, Sect., 20 novembre 2020, *Mme V. c. CHR de la Martinique*

§3. *Limites à la transmission de l'information*

CÉ, 26 septembre 2 005, *Conseil national de l'Ordre des médecins*

Section 03. De la recherche non-absolue du consentement des patients

§1. *Des paradoxes déontologiques de la médecine sous Vichy*

Le « **Playmo de santé** » du jour : **Louis PORTES (1891-1950)**

L'objet du jour : d'une médaille, l'autre

§2. *De la revendication du consentement aux soins*

La jurisprudence du jour : Cass., req. 28 janvier 1942, *Dr PARCELIER c. auto. TEYSSIER*

Cass., Crim., 03 juillet 1969, X.

§3. *Des rares exceptions à la nécessité du consentement*

CÉ, Ass., 26 octobre 20001, *SENANAYAKE c. AP-HP*

CÉ, Ord., 16 août 2002, *FEUILLATEY c. CHU de Saint-ETIENNE*

CC, 10 novembre 2022, *Zohra M. & alii*

Cass., Civ. 1^{ère}, 21 février 1961, *Ophtalmologiste GEORGES*



Leçon XVII : dignité de la personne soignée

Section 01. Des droits aux soins

§1. *Du libre choix du soignant*

CÉ, Sect., 18 février 1998, *Section locale du Pacifique Sud de l'ordre des médecins*
CAA Lyon, 10 juin 2008, *Radouane IJJOU c. CH de Bourg-en-Bresse*

§2. *Du droit à la thérapeutique & à la douleur atténuée*

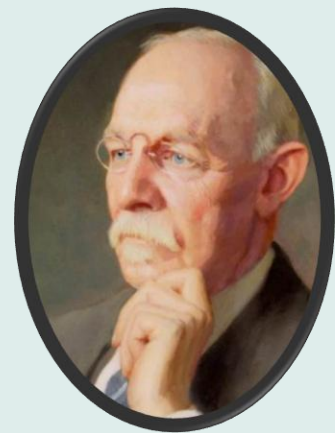
« Histoire(s) » du jour : de PFAFF à MORTON

Le « *Playmo de santé* » du jour :
William HALSTED (1852-1922)

L'objet du jour : drogues & autres injections de PRAVAZ

§3. *De l'absence de droit à la modalité thérapeutique*

CÉ, Ord., 27 juillet 2018, *COYETTE c. CHU de Montpellier*



Section 02. De la dignité de la personne humaine

§1. *De la dignité philosophique*

§2. *De la dignité juridique*

Cass., AP, 17 novembre 2000, *PERRUCHE*

§3. *Le respect de la personne humaine soignée*

Cass., req. 28 janvier 1942, *Dr. PARCELIER c. TEYSSIER*

CC, 27 juillet 1994, *Loi bioéthique*

Cass., Civ. 1^{ère}, 09 octobre 2001, *Franck Abel COINDOZ c. M. Louis CHRISTOPHE*

Section 03. Des droits à la continuité de la vie privée

§1. *Pudeur & intimité*

§2. *Vie privée*

CA Paris, 17 mars 1986, *AP-HP*

La jurisprudence du jour :

Cass, Civ. 1^{ère}, 24 février 1993, *Luc HOYER c. ARSEAA*

§3. *Des informations médicales*

Cass., Crim., 19 décembre 1885, *Dr WATTELET*

Leçon XVIII : un « droit » à ne plus souffrir ?

Section 01. La lutte – ancienne – contre les douleurs

§1. De l'élixir digestif au produit pharmaceutique

Tribunal de commerce de Paris, 09 novembre 1863, *RASPAIL c. COMBIER*

§2. De l'épicerie à la pharmacie via la Mafia : la/le coca

« Histoire(s) » du jour : de SERTÜMER à MARIANI via HAHNEMANN & FOURNEAU

§3. De l'accès électronique aux médicaments

Juge des faillites Washington DC, 1^{er} septembre 2021, Lab. PURDUE & immunité SACKLER

Section 02. La lutte – contemporaine – contre les douleurs

§1. Petite histoire de l'anesthésie

Edward JENNER (1849-1923)

§2. Souffrir & inoculer pour guérir : la lente progression vaccinale

De la lutte contre les douleurs aux CLUD

CAA Bordeaux, 13 juin 2006, *Marie D. c. CH Gabriel MARTIN*

De la recherche occitane contre le Cancer : CRAC !

L'objet du jour : du pilulier au CRAC occitan

§3. La santé mentale comme la chocolatine,
une spécialité notamment toulousaine

Le « Playmo de santé » du jour : Jean-Etienne ESQUIROL (1772-1840)

« Histoire(s) » du jour : de PINEL à MARCHANT

La jurisprudence du jour :

Cass., Civ. 1, 11 juillet 1961, *Roger CARBONNEL c. clinique RECH*



Section 03. Du cannabis médical

§1. Le refus d'une dépénalisation

Les jurisprudences du jour :

CJUE, 19 novembre 2020, *France c. prod. vapoteuses au chanvre*

CÉ, ordo. 24 janvier 2022, *Union des professionnels du CBD*

CÉ, 12 décembre 2022, *Norml Marijuana*

CÉ, 29 décembre 2022, *Confédération des buralistes*

§2. L'acceptation d'une expérimentation

CA Papeete, 27 juin 2002, *Brigade tahitienne de Tiarei c. Loïc MARCHAND*

§3. Éléments de droits étrangers

Leçon XIX : un « droit » au plaisir du complet bien-être ? Des sexualités entre droit(s), morale & médecine

Les « *Playmos de santé* » du jour :
Madeleine BRÈS (1842-1921) & René LEVASSEUR (1747-1834)

Section 01. De la perversion morale et « contre nature »

§1. « *Un chien est utile...* »

Parlement de Paris, 19 août 1623, *Théophile DE VIAU*

§2. *La pénalisation par la Mort & par le feu*

Section 02. De la perversion « criminalisée » de l'« *inverti* » : l'alliance de la Médecine au Droit

§1. « *L'école à laquelle se forment les plus habiles et les plus audacieux criminels* »

La jurisprudence du jour :
Assises de Seine-et-Oise, 25 juin 1909, *Pierre RENARD*

§2. *Une « objectivisation » médicale*

Section 03. De la perversion « psychiatrique » du « dégénéré »

§1. *L'aide des juristes aux médecins*

Assises de la Seine, 21-23 octobre 1935,
Paulo « les belles dents »

L'objet du jour : des *corn flakes* au petit déjeuner ?

§2. *L'objectivisation par la criminalisation indirecte*

« *Histoire(s)* » du jour :
de TARDIEU-TOURETTE
à LADOUCKETTE-KINSEY-KELLOGS

CA Bordeaux, 25 mai 2016, *Église évangélique de Cognac*



Section 04. Un retour moralisateur de la « perversion » ?

§1. *De l'argument « MORANO » à la dignité de la personne humaine*

§2. *De l'homophobie silencieuse*

Partie IV – Vie, Droit & Mort

Leçon XX : concevoir la Mort par l'État : lutter contre les « morts apparentes » par des « fonctionnaires d'apparat » ?

Section liminaire. Des projets & financements EPOC & « Vie, Droit & Mort »

Section 01. « Lumières » sur l'objectivation des morts d'apparat :

l'affirmation d'un pouvoir d'État

L'objet du jour : vers le catafalque

§1. Des croyances & religions à la Science éclairante

« Histoire(s) » du jour :
de Dom CALMET à BRUHIER

§2. Objectiver les « morts apparentes »

§3. L'appel médical au biopouvoir de l'État

Section 02. La revendication vaine d'un monopole médical :

l'État imploré par la Médecine & le Droit

§1. De la Mort constatée par monopole étatique

§2. Des signes « incertains » déduits ou induits...
de la mort « certaine »

§3. Des appels à la reconnaissance étatique de la Mort

Section 03. « Mourir par la norme » : quand l'État fit des médecins

des « fonctionnaires de fait mortel »

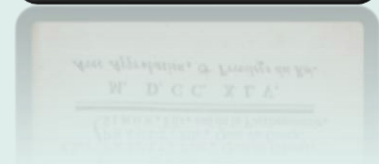
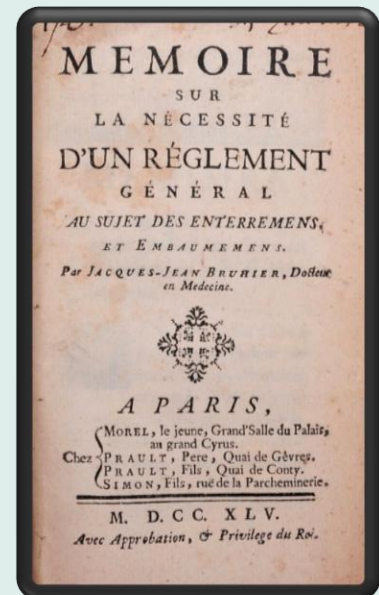
§1. Des signes « circulaires » de plus en plus étatisés de la Mort

§2. Des médecins, bras armés de l'État ?

Le « Playmo de santé » du jour :
FOURCROY (1755-1809)

La jurisprudence du jour :
Cour d'appel de Paris, 28 août 1891, *Héritiers de Marie RÉGNAULT*

§3. Du triomphe de la vie par l'esprit & l'indépendance #mortelle définition



Leçon XXI : dignité de la personne décédée

De la dignité des personnes en fin de vie

CEDH, 3 janvier 2018, AFIRI & BIDDARRI

Section 01. État du droit positif

§1. *Du ressenti humain : la personne décédée*

§2. *Du point de vue juridique : la chose cadavérique*

§3. *Des remises en question(s) ?*

Section 02. Des recherches & des expérimentations cadavériques ?

§1. *Des expérimentations médicales & gynécologiques*

*Trib. corr., Lyon, 15 décembre 1859,
Charles BOULON c. étudiant GYNÉCOS & Pr. GAILLETON*

**Les « Playmos de santé » du jour :
James Marion SIMS (1813-1883) v. Louis WRIGHT (1891-1952)**

§2. *Des recherches cadavériques à la cryogénie*

**La jurisprudence du jour :
CÉ, Ass., 02 juillet 1993, Professeur MILHAUD**

Cass., Crim., 24 février 2009, Jonas Aka Bi ZEBIE c. Dr. Sekene BADIAGA

§3. *Des expositions cadavériques*

« Histoire(s) » du jour : Gunther VON HAGENS

L'objet du jour : de Gunther à l'os !

Section 03. Trois contentieux inaboutis

§1. *De la dignité ou de la vie privée des proches ?*

CÉ, 22 décembre 2020, ESCOLANO

§2. *De la garde ou du recel de cadavres ?*

Cass. Crim., 07 juin 2017, CHU de Bordeaux

§3. *Du charnier académique minoré au nom de la Science ?*



Leçon XXII : conclusion *raspalienne* : entre droit(s), médecine, santé & travail

Section 01. RASPAIL, « médecin malgré lui »

§1. *De la non-exclusion des professionnels de santé...*

... mais de la valorisation de tous les acteurs, y compris des patients, du système de santé

**Le « Playmo de santé » du jour :
François-Vincent RASPAIL (1794-1878)**

§2. *De l'exercice illégal de la médecine*

Cass., crim., 24 juillet 1846, RASPAIL c. ORFILA & alii

§3. *De l'exercice illégal de la pharmacie*

Cour impériale de Paris, 12 mai 1860, RASPAIL fils & TEXIER

Section 02. RASPAIL, expert de la Santé par la chimie

§1. *De la Santé par le microscope*

§2. *Des expertises toxicologiques de RASPAIL*

La jurisprudence du jour :
Cour d'assises de Tulle, 19 septembre 1840, Ministère public c. Marie LAFARGE

§3. *De la Santé pour les plus vulnérables*

Section 03. RASPAIL par VAN GOGH

« Histoire(s) » du jour : de la prise en compte tardive de la santé mentale

Des objets *raspaliens* du jour



§1. *Van GOGH & les établissements de santé*

§2. *La planche à dessins, autoportrait testamentaire ou espoir d'un Risorgimento ?*

§3. *La planche à dessins, ou l'affirmation raspalienne d'une autre médicalité.*

Programme des travaux dirigés
**INTRODUCTION AU DROIT MÉDICAL
& DES TRAVAILLEURS DE SANTÉ**

Leçon I : introduction *raspalienne*

Leçon II : des sources du droit médical & des travailleurs de santé

Leçon III : de la doctrine (académique) « *médecine légale* »

Partie I – De la santé sous monopoles

Leçon IV : d'un monopole médico-centré, l'autre : des cultes à l'État du biopouvoir

TD 01. Retour aux sources : méthodologie de l'oral & du commentaire

Leçon V : d'un monopole médical à celui d'une vente commerciale : la pharmacie

Leçon VI : au nom du médico-centré : les trois professions dites médicales & monopolisées

TD 02. Essai 1 (oral) : des objets du/des droit(s) de la santé

Leçon VII : des gardiens des monopoles : les sept ordres professionnels de santé

Leçon VIII : des monopoles sanitaires *bousculés*

TD 03. Essai 2 (commentaire) : jurisprudences CASTAGNÉ / PRIoux (17 avril 2026)

Partie II – Droits & obligations des soignants

Leçon IX : du paternalisme médical au contractualisme sanitaire

Leçon X : des droits des soignants entre libertés, secrets, sciences & consciences

TD 04. Confirmation 2 (commentaire) : jurisprudence Acupuncteur T. (17 février 2026)

Leçon XI : des obligations & des responsabilités sanitaires sous révolutions nosocomiales

Leçon XII : des travailleurs & des urgences en milieux hospitaliers & sous hiérarchie médicale

TD 05. Confirmation 1 (oral) : les GADJETSSET

Leçon XIII : des « auxiliaires » médicaux à la revendication des « travailleurs de santé » ?

Leçon XIV : libertés religieuses des travailleurs de santé : entre droit(s) & Laïcité

TD 06. Transformation 1 : cassation fictive c. jurisprudences CASTAGNÉ / PRIoux

Leçon XV : représentations fictionnelles des travailleurs de santé en milieux hospitaliers

Partie III – Droits & obligations des soignés

Leçon XVI : de l'information au consentement aux soins

TD 07. Transformation 2 : cassation fictive c. CDNI, Ars d'Île-de-France (28 mai 2026)

Leçon XVII : dignité de la personne soignée

Leçon XVIII : un « droit » à ne plus souffrir ?

TD 08. Plan détaillé d'une décision contentieuse #surprise

Leçon XIX : un « droit » au plaisir du complet bien-être ?

Partie IV – Vie, Droit & Mort

Leçon XX : lutter contre les « morts apparentes » par des « fonctionnaires d'apparat » ?

Leçon XXI : dignité de la personne décédée

Leçon XXII : conclusion *raspalienne* : entre droit(s), médecine, santé & travail

TD 09. Procès fictifs « du cercueil & du Bot de RASPAIL ».